



Communiqué de presse:

Défense de l'École Publique et Laïque : La mobilisation s'amplifie !

Après la manifestation de samedi 17 janvier (300 personnes dans les rues de Guéret), parents et enseignants continuent à refuser les suppressions de postes et les réformes déstructurant l'École Publique et Laïque.

Alors que la traduction départementale des suppressions de postes est désormais connue (moins 16 postes au total pour 38 élèves en moins à la rentrée 2009 pour le premier degré en Creuse, 53 dans le second degré pour l'Académie), la mobilisation des parents dans les écoles du département monte de jour en jour.

L'action va encore s'amplifier : *réunions publiques, thé et discussions, apéro débat, veillée autour d'une galette, repas ou pique-nique en commun parents enseignants, convergence en voiture-escargot vers un point de rencontre dans la soirée avec action symbolique... nuit dans l'école et petit déjeuner...* seront autant d'occasions d'exprimer cette volonté commune. Autant de démonstrations de l'ancrage de la mobilisation pour l'École.

Contacts : SNUipp23/FCPE 23/ SE-UNSA 23—Maison des Associations—23000 GUERET

Pour information :

Jeudi 29 janvier : la participation massive des enseignants des écoles et des parents à la *grève interprofessionnelle*

Vendredi 30 janvier : groupe de travail carte scolaire à l'inspection académique à 9 heures : l'inspecteur d'académie présentera les écoles mises à l'étude aux syndicats enseignants (SNUipp/SE-UNSA)

Actions : réunions de parents dans chacune des écoles du département (apéro-écoles, nuit des écoles...). Les écoles mises à l'étude par l'IA seront communiquées aux parents.

Lundi 9 février : Comité Technique Paritaire Départemental : l'Inspecteur d'Académie présente les postes qu'elle a choisi de fermer.

Actions : rassemblement devant l'IA

réunions de parents dans chacune des écoles du département (apéro-écoles, ...) Les fermetures envisagées par l'IA seront communiquées aux parents.

Samedi 14 février : manif départementale avec action symbolique

Lundi 16 février : Conseil Départemental de l'Éducation Nationale : l'Inspecteur d'Académie présente la carte scolaire définitive aux représentants d'usagers (parents), d'élus et du personnel de l'Education nationale.

Action : rassemblement devant la préfecture